

République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique,
de Technologie d'Informations et de Communication

Université de SOUSSE

Ecole Nationale des Ingénieurs de SOUSSE
(Logo de dite Ecole « ENISO »)

(Emblème de la République Tunisienne)

DIPLOME

- Après avoir vu la loi N°1971 daté du 14 Juillet 2005, portant création de l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Sousse.
- Vu le Décret N°1932 de l'année 1992 daté du: 02 Novembre 1992, fixant l'instance compétente pour la signature des Diplômes Scientifiques Nationaux.
- Vu le Décret N°2602 de l'année 1995 daté du 25 Décembre 1995, fixant le cursus des Etudes et les conditions d'obtentions du Diplôme National d'Ingénieur et particulièrement son article 16.
- Vu les Procès-verbaux de la Commission de Délégation des Jurys d'Examens concernant l'Année Universitaire : 2013 – 2014
- Vu les Procès-verbaux de la Commission de Délégation des Jurys d'Approbation sur les Stages de l'Année Universitaire : 2013 – 2014
- Et vu le Procès-verbal de la Commission de Délégation des Jurys de Discussion de Projets du Fin d'Etudes pour l'Année Universitaire : 2013 – 2014.

Décerne le :

Diplôme National d'Ingénieur

En : Informatiques

A Monsieur: **EL MOKNI MOHAMED SEIF EDDINE**

Né le : **02.05.1990** à **SOUSSE** (Tunisie)

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale N°: **09294742**

Numéro **14 / 03 /**

SOUSSE, le : **26 Juin 2014**

Le **Directeur**

(Prof. **TURKI ZOUBAIE**)

Signature Illisible

(Suit l'Empreinte de double Cachet Rond **Humide** et **Sec** portant la mention de l':

- Ecole Nationale des Ingénieurs de SOUSSE « ENISO » - Université de Sousse - Tunisie -
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique de Technologie d'Informations et de Communication -

Note: Il n'est délivré qu'une seule copie de ce Diplôme.

Pour traduction homologuée et certifiée conforme à l'original ;

Nous certifions d'avoir traduit ce document conformément à l'original ;

Sousse, le : **18 Avril 2018.**

INTERPRETE : **M. KECHICHE.**

